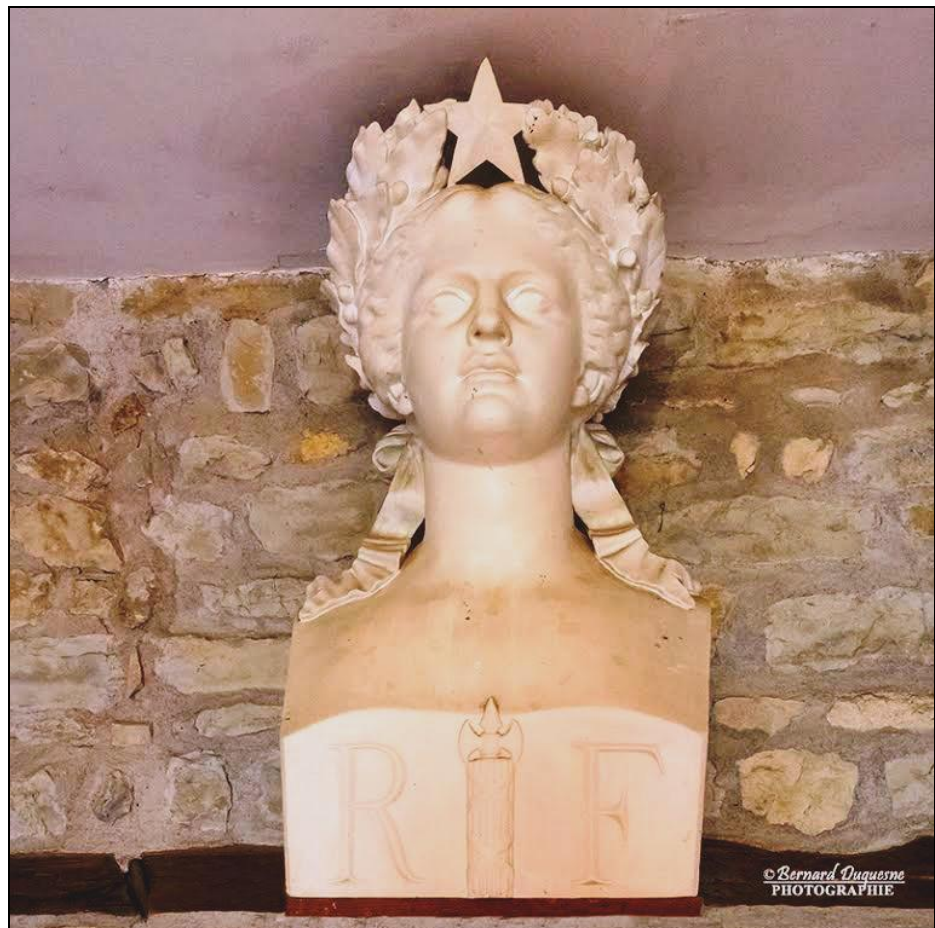


infos CRUX



Bulletin d'Information Communal



La Marianne de Crux-La-Ville sera exposée cet été à Nevers

JUN 2017

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition: Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion: Mairie 58330 CRUX LA VILLE



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

Approbation du Compte Administratif 2016 de la Commune

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 98 293.54 | 137 113.34 | | 137 113.34 | 98 293.54 |
| Opérations de l'exercice | 353 322.15 | 445 546.63 | 154 184.94 | 201 726.34 | 507 507.09 | 647 272.97 |
| Totaux | 353 322.15 | 543 840.17 | 291 298.28 | 201 726.34 | 644 620.43 | 745 566.51 |
| Résultat de clôture | | 190 518.02 | 89 571.94 | | 100 946.08 | |

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Besoin de financement | 89 571.94 |
| Restes à réaliser | 23 814 |
| Besoin de financement | 113 385.94 |

Affectation des résultats de la Commune

A la clôture de l'exercice 2016 l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 190 518,02€.
Une somme de 113 385,94 € au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés".
Le solde de 77 132,08 € sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2017.

Approbation du Compte Administratif 2016 du Service des Eaux:

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 35 289.27 | | 72 816.93 | | 108 106.20 |
| Opérations de l'exercice | 93 889.60 | 81 158.21 | 10 600.38 | 12 710.34 | 76 658.38 | 93 868.55 |
| Totaux | 93 889.60 | 116 447.48 | 10 600.38 | 85 527.27 | 76 658.38 | 201 974.75 |
| Résultat de clôture | | 22 557.88 | | 74 926.89 | | 97 484.77 |

| | |
|---|------------------|
| Excédent de financement | 74 926.89 |
| Restes à réaliser | 15 000.00 |
| Excédent de financement des restes à réaliser | 59 926.89 |

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Excédent total de financement | 59 926.89 |
|-------------------------------|-----------|

| | |
|---|------------------|
| Excédent de fonctionnement reporté au compte 002 (Fonctionnement) | 22 557.88 |
|---|------------------|

Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion 2016 de la Commune et du Service des Eaux dressés par le Receveur.



Taux des contributions directes 2017

Augmentation de 2%

Les taux appliqués seront les suivants :

- Taxe d'habitation : 7,77%
- Taxes Foncières sur les propriétés bâties : 8,47%
- Taxes Foncières sur les propriétés non bâties : 28,90%

Les Budgets primitifs 2017 de la Commune et du Service des Eaux se résument ainsi :

Budget communal

En investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 567 586.94€

En fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 484 654.08€

Budget du Service des Eaux

En investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 85 976.89€

En fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 97 838.88€

L'indice de référence pour les indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux est fixé en référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Tarifs service des eaux 2017

Le droit au branchement reste à 71,00€

Le prix du m3 augmente de 2%.

- de 0 à 500m3 : passe de 1.13€ à 1.15€

- plus de 500m3 : passe de 0.85€ à 0.87€

L'amortissement du véhicule Peugeot du Service des Eaux acquis en 2016 pour 1 665€ sera effectué sur deux ans. Pour les autres immobilisations acquises en 2016, on appliquera les amortissements décidés par délibération du 30 mars 2016.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2016

Le rapport validé sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr.

Approbation du jugement définitif du Tribunal d'Instance de Nevers selon lequel il est décidé un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire pour un montant de 94.97€.

Echange des parcelles communales A 322, A 323 et A 324 contre une partie des parcelles G 837 et G 842 et vente de chemins enclavés dans parcelles M. et Mme Debeuret

Le Conseil municipal décide de procéder à un échange de parcelles forestières avec M. et Mme DEBEURET et de céder les chemins ruraux enclavés dans leur propriété.

- Parcelles communales échangées dénommées "La Longuerolle ":

A 322 : 1ha 20a 40ca, A 323 : 6ha 00a 40ca, et A 324 : 0ha 11a 25ca

- Parcelles échangées par M. et Mme Debeuret :

Partie Bois du Revenu : G837 et G 842.

La commune de Crux la Ville vend les chemins ruraux lui appartenant enclavés dans la propriété de M. et Mme DEBEURET, à savoir :

- Chemin rural de Saint Franchy à Forcy, longueur estimée 3,772km

- Partie voie communale N°7 de Saint Franchy à Crux la Ville, longueur estimée 1,128km

- Chemin rural de Saint Franchy à la Goutte du Charme, longueur estimée 1,912km



- Chemin rural de Saint Franchy aux Bordes, de la Croix Gerbault à la limite de la commune de Saint Franchy longueur estimée 1,372km
- Chemin rural des bois de Crux aux Maisons du Bois sur une longueur estimée de 0,312km, de la Longuerolle à la borne de remembrement.

A la vente des chemins s'ajoute la valeur des bois situés sur l'enclave de ceux-ci.

Il est convenu que pour les échanges de parcelles, les frais d'actes notariés et les droits d'enregistrement seraient supportés par moitié par chacune des parties, que pour la vente des chemins les frais d'actes notariés et les droits d'enregistrement seraient à la charge de l'acheteur.

Pour le marché public rénovation et extension du Centre de secours de Crux la Ville

Le conseil municipal donne pouvoir à M. Le Maire pour signer l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation du marché.

Travaux ONF 2017 : le programme d'actions proposé par l'ONF est accepté : les travaux sylvicoles prévus sur la parcelle 16 pour un montant de 9 508€ TTC.

Renouvellement CDD Pierre Guyard à compter du 1^{er} mai 2017 dans les conditions suivantes :

- Renouvellement au 1er mai 2017
- Contrat CDD : Durée: 1 an, Temps de travail hebdomadaire : 35 heures
- Emploi au grade : adjoint technique Echelle C1, Echelon 1
- Rémunération : Indice Brut 347, Indice Majoré : 325

Fonctions identiques à celles définies dans le précédent contrat:- surveillance et maintenance sur le réseau d'eau, - astreintes lors de problèmes sur le réseau, avec récupération des heures, relevé et facturation du service, entretien voirie, broyage accotements, entretien sur bâtiments communaux et travaux divers.

La redevance ERDF pour occupation du domaine public en 2017 est fixée à 200 €.

La Redevance France Télécom pour occupation du domaine public en 2017 est fixé à 637€.

Des Décisions Modificatives ont été prises dans le service des eaux :

- pour remplacement d'une pompe à la station de pompage, suite à une panne :
Article D 218: - 3 450.00€ - Article D 2156-25: + 3 450.00€
- pour augmenter des crédits inscrits en amortissements :
Article D 6063: - 200.00€ - Total D 011: - 200.00€
Article D 6811: + 200.00€ - Total D 042: + 200.00€

Des affouages d'acacia sont vendus sur la base de 12€ le stère.

Attribution du nom des rues des hameaux.

- Chemin de l'Ouche Millien : A Challuée à partir de la voie communale n°10 vers Cloiseau;
- Chemin du Sorcier : A Cloiseau à partir de la voie communale n°15 vers Challuée;
- Rue de l'Enfer : A Forcy la voie communale n°8 à partir de la D256;
- Rue du Tour de Forcy (voie n°8A) : A Forcy de la voie communale n° 8 à la D256;
- Chemin des Maisons du Bois au Berle (voie n°4D) : Aux Ravées de la D181 au Château du Berle;
- Rue de la Vigne (voie n°4) : Aux Maisons du Bois à partir de la D181 jusqu'au Château du Berle;
- Chemin du Vieux Gavard (voie n°4B) : Aux Maisons du Bois, à partir de la rue de la Vigne;



- Chemin de la Vigne au Roi (voie n°4C) : Aux Maisons du Bois, entre la rue de la Vigne et la D 181;
- Chemin de la Porée : Aux Maisons du Bois, à partir de la rue de la Vigne vers le Pylone;
- Rue des Ouches de Ligny (voie n°6) : A Ligny entre la D34 et Ligny;
- Impasse des Hauts de Ligny (voie n°17A) : A Ligny à partir de la voie principale;
- Chemin du Papillon : de la D181 à Ligny;
- Chemin du Moulin de la Reine (voie n°17B) : De Ligny aux Maisons du Bois.
- Impasse de la Come: à partir de la D34 au lieu-dit La Come;
- Chemin des Langins : A Viard au croisement de la D256 et de la voie communale n°11;
- Chemin du Valliot (voie n° 19A) : Au Guérignault, au croisement de la D256 et de la voie communale n°19;
- Chemin de Poujeux (voie n°23B) : A Marmantray au croisement de la voie n°19 et de la voie communale n°23;
- Route de la Bretonnière (voie n°23) : A Marmantray à partir du croisement en direction de Bazolles;
- Rue de la Couturière (voie n°23A) : A Marmantray à partir de la route de la Bretonnière;
- La Petite Rue (voie n°16A) : Aux Faux relie la D256 aux Brûlées;
- Route des Brûlées (voie n°16) : Des Faux au Jonc;
- Chemin des Egadés (voie n°16B) : Aux Faux à partir de la route des Brûlées;
- Chemin de la Mare : Aux Faux à partir de la D256.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2017

Echange de parcelles et cession de chemins

La délibération du 11 avril 2017, relative à l'échange de parcelles et à la vente de chemins à M. et Mme Debeuret est retirée.

Le conseil municipal envisage de vendre des chemins ruraux et une partie de voie communale enclavés dans la propriété de M. et Mme DEBEURET, à savoir :

- Chemin rural de Saint Franchy à Forcy longueur estimée 3,772km
- Partie voie communale N°7 de Saint Franchy à Crux la Ville longueur estimée 1,128km
- Chemin rural de saint Franchy à la Goutte du Charme, longueur estimée 1,912km
- Chemin rural de Saint Franchy aux Bordes de la Croix Gerbault à la limite de la commune de Saint Franchy longueur estimée 1,372km
- Chemin rural des bois de Crux aux Maisons du Bois sur une longueur estimée de 0,312km, de la Longuerolle à la borne de remembrement.

Le conseil municipal accepte le principe de déclassement, d'aliénation et de vente des chemins ruraux et d'une partie de la voie communale, sous réserve qu'ils soient précédés de l'enquête publique règlementaire.

Renouvellement du CDD de Mme C Van Hollebeke :

- Renouvellement : 1er août 2017
- Contrat: CDD
- Durée: 12 mois
- Temps de travail hebdomadaire : 22 heures
- Emploi: adjointe technique
- Indice Brut: 347 Indice Majoré : 325

Fonctions :

- Entretien des bâtiments communaux: école, cantine, salle des fêtes, sanitaires, mairie.
- Portage et service des repas, surveillance des enfants de l'école pendant la cantine scolaire et durant la pause méridienne et avant le départ des transports scolaires.
- Service des vins d'honneur lors des cérémonies.



Suite à la dissolution du SI Aron Amont et à la répartition de l'actif et du passif au prorata du nombre d'habitants des communes, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'intégrer la somme de 376.99€ au résultat de la commune.

Augmentation de crédits et décisions modificatives :

Suite à une recette de vente de bois il est pris les décisions budgétaires suivantes:

article 7022: + 20 079.97€

article 615231: + 20 079.97€

Afin de réaliser des travaux de voirie sur le Berle il est décidé de prendre la décision modificative suivante:

article 615231: - 10 200.00€

article 2151 opération 251: + 10 200.00€

Les travaux relatifs à la forêt devant être inscrits en investissement, il est décidé de prendre la décision modificative suivante :

article 61524: - 2 200.00€

article 2117 opération 250: + 2 310.00€

article 615221: - 110.00€

Financement de la réhabilitation et de l'extension du Centre de Secours :

Pour cette opération deux prêts sont réalisés auprès de la Banque Postale.

Un prêt relais sur 2 ans de 130 000€ au taux de 0,40% l'an.

Un prêt de 60 000€ sur 10 ans au taux fixe de 0,97% pour régler l'autofinancement de la commune.



AFFOUAGES 2018

Pensez à réserver vos lots avant le 30 novembre 2017. Bon de réservation joint dans ce bulletin.



RESULTATS DU 2ème TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Crux la Ville :

Inscrits : 354 votants : 195 55,08% de participation

Blancs : 8 nuls : 12 exprimés : 175

Christian PAUL : 110 62,85% Patrice PERROT : 65 37,14%

Nièvre 2^{ème} circonscription :

Inscrits : 82 375 votants : 39 525 47,98% de participation

Blancs : 2 960 nuls : 1996 exprimés : 34 569

Christian PAUL : 15 686 45,38% **Patrice PERROT : 18 883 54,62% élu.**



ETAT CIVIL

NAISSANCES Bienvenue à Célan MAUGEE née le 14 mars 2017 Le Jonc
Jules GROSMIRE né le 2 mai 2017 rue de l'Ouche aux Chiens
Camille THERET née le 4 juin 2017 route du Bourguerault



MARIAGE Cassandra DEBARNOT et Jérôme SVAROSKY se sont mariés le 27 mai 2017.

Tous nos vœux de bonheur !



PAROISSE

BÉNÉDICTION DES 2 CROIX A CRUX

Crux en 2016 recensait 5 croix sur son territoire dont 2 dans le bourg et 2 dans les bois. Il en existait bien plus autrefois, presque une par hameau. Souvent implantées aux carrefours, elles étaient des relais des processions, ont parfois été dressées à la suite de « missions » ou témoignent d'un événement (souvent tragique).

L'an passé celle du hameau des Bordes est tombée. Elle a été refaite par le jeune menuisier ébéniste Julien Beaume de Bona. Par la même occasion, la commune, suite à la récente dénomination des rues, a choisi, pour améliorer les abords du terrain prolongeant le cimetière, d'implanter le même type de croix à l'intersection de la rue des Parrots et de l'Autrevelle. Car une croix « des Parrots » existait sur le cadastre napoléonien à ce carrefour. Cette deuxième croix a également été réalisée par le même atelier de Bona et, comme l'autre, est en chêne d'une belle couleur claire.

Dimanche 18 juin 2017 à l'issue de la messe annuelle à Crux, le Père Philippe Vivier, curé de la paroisse de St Saulge, a procédé à la cérémonie de bénédiction devant l'église. Les deux croix ont ensuite été implantées sur leurs lieux respectifs par les employés communaux dans les jours suivants.

Pour en savoir plus, une notice sur l'histoire des croix se trouve sur le site internet de la commune.



INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



ouverture au public: mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET de Crux la Ville <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHEQUE :



La bibliothèque de Crux-La-Ville est ouverte au public le mercredi après-midi de 14h à 16h, le matin étant réservé pour l'accueil des élèves.

Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc...

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.

AGENCE POSTALE



Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin de 9h à midi; jeudi de 14h à 17h.

DÉPÔT DE PAIN



Pour le service « Dépôt de pain » vous pouvez appeler Sylvie au 03 86 58 31 10

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Charlotte MINIER - Assistante sociale du secteur de St Saulge - a pris ses fonctions depuis le 1er juin 2017.

Elle assure ses permanences à St Saulge les :

Mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également contacter son secrétariat du lundi au vendredi au : 03 86 93 46 45.

SYNDICAT D'INITIATIVE AMOGNES COEUR DU NIVERNAIS
2, Rue du Commerce 58330 - SAINT-SAULGE 03 86 58 25 74

Courriel : si.saintsaulge@gmail.com

Nouveau site internet: <http://www.tourisme-saint-saulge.info>

présent sur Facebook

ouvert du 28 mars au 31 Octobre 2017 inclus du mardi au samedi inclus de 9h15 à 12h15 et de 14h à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

LES BRUITS DE VOISINAGE

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, des règles minimales applicables à l'ensemble des communes ont été établies.

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- les samedis de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants du voisinage : il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, dans une cour ou un jardin, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans ses propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit prendre toutes précautions pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage, notamment entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention nécessitée par l'urgence et pour les activités agricoles pendant les périodes de récoltes.

DISPOSITIF CANICULE

Les principaux objectifs du dispositif sont de prévenir et d'anticiper les effets d'une vague de chaleur, de protéger les populations (notamment les plus vulnérables), d'informer et de communiquer sur les recommandations comportementales et sanitaires à respecter.

Nous vous rappelons l'existence d'un registre communal dans lequel les personnes âgées, handicapées et isolées vivant à domicile, peuvent se faire recenser : merci de contacter la mairie pour vous faire inscrire sur le registre.



1, Place de la République Saint-Saulge
Tél .03 86 58 21 10



Des plaquettes RELAIS ACCUEIL « **ESPACE SOCIO CULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS** » sont disponibles en mairie. Elles mentionnent tous les services et démarches offerts par la Maison de services au public animé par Cathy Larue. contact@escn58.info

CROIX ROUGE

TRANSFERT DE LA VESTIBOUTIQUE DE L'UL DE SAINT-SAULGE

L'union locale de Saint-Saulge a monté un dossier de financement participatif pour récupérer des fonds afin de réaliser les travaux dans leur nouveau local de 210m² situé 4 rue du Champ de Foire.

Si vous souhaitez faire un don, contactez l'UL de Saint-Saulge directement ou allez sur le site :

<https://soutenir.croix-rouge.fr/financer-un-projet/financement-participatif/projet-saint-saulge>.

Union locale 9, rue Thiers Saint Saulge 09 67 01 02 12
Ouverte du lundi au vendredi de 9H30 à 11H30 et de 15 H à 17 H. Le samedi de 9H30 à 11H30.

INFORMATIONS PRATIQUES.....



L'armée de l'air recrute des jeunes (H/F) titulaires d'un BAC (quel qu'il soit) ou en classe de terminale (+ de 17ans et - de 25 ans) pour la formation –gratuite et payée-de sous-officiers.

217 places en école sont proposées pour septembre et octobre. Les inscriptions se font au bureau Air de Dijon: Les personnes intéressées peuvent adresser un cv à gil.guyot@intradef.gouv.fr ou à cirfabourgogne@orange.fr ou bien encore appeler le 03 80 11 23 35 pour davantage de précisions.

Ces offres sont permanentes et il n'y a pas de date limite de dépôt de dossier; pour autant, les candidatures sont recevables dès à présent.

VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL

*S'il est identifié contactez le fichier central au 0810 77 87 78.

*Identifié ou non, déclarez sa perte à la fourrière départementale

Refuge de Thiernay



58160 La Fermeté

Tél: 03 86 58 41 44



De plus, vous pouvez visionner les animaux trouvés par la fourrière sur le site Internet du refuge:

www.refuge-thiernay.com

Horaires d'ouverture de la fourrière : été : de 9h à 12h et de 14h à 18h

hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h

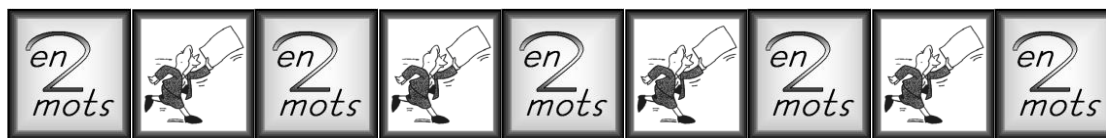


Votre Rendez-vous avec l'École

“Nous avons fait une sortie au Parc Aventure de Sauvigny-les-Bois le 15 juin (en compagnie de l'école de Bazolles), et les élèves ont beaucoup aimé. Ils n'ont plus qu'une envie : y retourner le plus vite possible!

Autrement, notre kermesse se déroulera le samedi 1er juillet à Crux-la-Ville. Nous commencerons par le spectacle des enfants à 10h30, puis nous enchaînerons avec des jeux à 11h30 et un repas convivial autour d'un barbecue vers 12h00.”

Cordialement, Ophélie Gély, l'institutrice.



CRUX A MAINTENANT SON CINÉMA MENSUEL

Première séance le vendredi 16 juin. CHAQUE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS IL Y AURA UN PREMIER FILM A 18 H POUR LE JEUNE PUBLIC ET UN DEUXIÈME POUR ADULTES A 20 H.

Pour le lancement, Bernard Duquesne, conseiller municipal, a présenté le cinéma itinérant organisé pour le Département par l'association "Sceni qua non". Luc VOLKMANN en est l'opérateur-projectionniste.

Ce circuit itinérant présente dans toute la Nièvre les films récents à peine un mois ou deux après leur sortie nationale. Mais si le public le désire, des films plus anciens peuvent être projetés, par exemple récemment à Prémery un Hitchcock, ou des documentaires. La commune de Crux a mis aux normes la salle des fêtes pour être agréée par le CNC à passer des films. L'investissement de volets amovibles et de rideaux sert aussi pour d'autres représentations ou des soirées privées avec plus d'intimité. Le camion de projection arrive devant la salle des fêtes et l'écran, le projecteur et la sono sont installés rapidement. La qualité de projection numérique est comme dans une vraie salle de cinéma. D'ailleurs le projectionniste a trouvé que les conditions techniques et d'accueil à Crux étaient très satisfaisantes. L'entrée est à 4 euros et 2,50 en tarif réduit.

Pour cette première séance à Crux il y a eu 11 enfants et 2 adultes à la séance de 18 h où était projetée *La cabane à histoires*, et 55 personnes à la séance de 20 h avec le film *Aurore*, comédie sur le thème de la femme en préménopause avec une Agnès Jaoui époustouflante de bout en bout.

La municipalité offrait des boissons aux enfants à la suite de la projection de 18 h et le comité des fêtes avait ouvert le bar après le film *Aurore*.

PROCHAINE SÉANCE VENDREDI 28 JUILLET exceptionnellement car ensuite le cinéma sera bien le troisième vendredi du mois.

Donc ensuite 18 août, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre.

Le retour du cinéma à Crux participe à la convivialité de la commune car jusque vers 1968 un film était présenté deux fois par mois dans la grande salle des banquets au bar-épicerie de la place de l'église "Chez Mémène"...Durant ces années-là le circuit itinérant s'appelait du joli nom de Ciné Chanteclair. Et des tickets comme ceux d'aujourd'hui ont été conservés.



Pour certains spectateurs du 16 juin 2017 ...c'était comme un retour en enfance !



CRUX DANS L'HISTOIRE

Commémoration du 8 mai 1945

Monsieur le Maire a présidé la cérémonie de la commémoration de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en présence des pompiers et de nombreux habitants.

Après l'appel des maquisards morts au combat, M le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire et Mme JOLY a lu le texte rédigé par l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

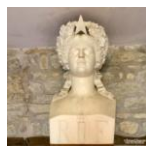


Commémoration du 15 juin 1944

Dimanche 11 juin à 15h30 une cérémonie s'est déroulée à la stèle de l'étang du Merle pour commémorer la mort de 7 maquisards dans un guet-apens nazi.

Une douzaine de porte-drapeaux ont représenté les différents maquis.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut offert par la municipalité dans le camping du Merle.



NOTRE MARIANNE EST PARTIE EN VACANCES !

M. le directeur des Archives Départementales, puis son adjointe, venant à Crux pour les Archives Communales (en pleine réorganisation et réaménagement) ont été enthousiasmés en voyant le buste de la République qui trône en notre mairie.

Il s'agit d'une "Marianne" de 80 cm sur 60 avec une tresse et une étoile au dessus du front, ce qui n'est pas courant. Après recherches, cette statuette date de 1876, le conseil municipal ayant délibéré le 16 novembre pour cette acquisition. Sur le côté gauche du buste on lit *FRANCIA* au dessus d'un cachet en creux. Il y a une deuxième Marianne dans la salle du conseil municipal, plus petite et plus récente.

Et il se trouve que les Archives Départementales ont monté une exposition sur le thème des intercommunalités pour l'été 2017, alors notre Marianne a donc été demandée pour en faire partie. Elle fait donc un séjour à Nevers au 1 rue Charles Roy du 27 juin au 22 septembre.

L'exposition est ouverte du mardi au vendredi de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; l'entrée est gratuite.

Bien entendu Marianne reviendra à Crux fin septembre!

CRUX DANS L'HISTOIRE

DEVINETTE



Ces deux photos ont été prises sur une partie granitique du territoire communal.

Ces blocs de pierre ont été taillés dans une période historique fort lointaine.

Où se trouvent-ils ?



Réponses souhaitées sur le mail de la mairie ou par téléphone.

L'ÉGLISE DE CRUX A RETROUVE SON ANGE GARDIEN

Le 29 mai au matin la municipalité a reçu à l'église la copie du tableau de J B de Champaigne(1654), toujours propriété de la commune mais en dépôt au musée de Nevers, depuis 4 ans bientôt, pour des raisons de meilleure conservation. Il avait été convenu de cette reproduction avec la Ville de Nevers. Celle-ci, représentée par Yann Périchaut, assistant scientifique au musée, et Armand Pitois, régisseur technique au musée, a donc livré à la commune la copie sur toile, appliquée sur un fond aluminium. La copie a été réalisée par Yannick Pilon (société Médialti de Coulanges-les-Nevers) photographe et imprimeur d'art.

Cette œuvre peut donc à nouveau être admirée dans l'église de Crux, au même emplacement que le tableau, c'est-à-dire à droite en entrant dans la nef sur le mur du clocher. Cependant, pour ne pas être altérée par les conditions climatiques hivernales, la copie de l'Ange gardien ne sera visible dans l'église que du dimanche des Rameaux (jour de la traditionnelle fête du chocolat à Crux) jusqu'aux journées Patrimoine (troisième week-end de septembre). Et, bien-sûr, l'original est à Nevers, trônant au salon XVII^e siècle du musée. Quand l'église est fermée, la clé est en mairie aux horaires d'ouverture.

Pour tout savoir des tribulations et de la symbolique de ce tableau, une recherche est présentée sur le site internet communal à la rubrique Culture.

Ainsi donc l'église de Crux se revêt de tous ses atours aux beaux jours, après la réinstallation des vitraux colorés.



CRUX DANS L'HISTOIRE

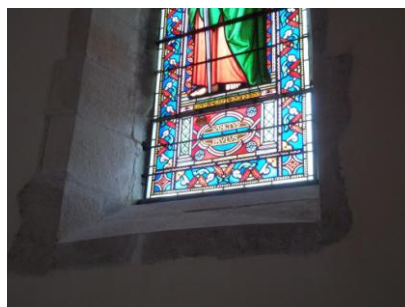
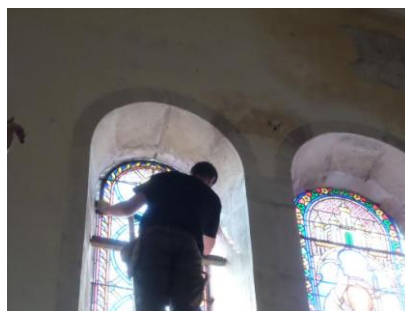
L'ÉGLISE RETROUVE L'ÉCLAT DE SES VERRIÈRES COLOREES

Pendant 3 jours du 29 au 31 mai, Emile Lasalle de l'atelier *Alliance verre la Lumière* basé à Pazy, est venu remplacer, après plusieurs mois de restauration, les parties de vitraux endommagées.

Il s'agissait d'un vitrail de l'abside (St Paul), des 3 vitraux du transept sud avec St Jean-Baptiste au milieu, et de celui de St Hubert dans la nef sud, tous avec des personnages et motifs en couleurs.

Pour les personnages ce sont les panneaux inférieurs qui ont été remplacés, et dans le transept ce sont les 2 verrières en entier encadrant St Jean Baptiste qui ont été remplacées. Le maître verrier a redonné toutes les couleurs à ces ouvrages.

La réinstallation a duré 3 jours car la technique est d'abord de placer les nouveaux appuis en plomb à la base des vitraux, puis bien étanchéifier les verrières pour proscrire toute infiltration d'humidité, et enfin refaire les enduits à la chaux entre le vitrail et le bord de la fenêtre.



Les vitraux blancs en losange avec liseré bleu seront livrés en août car il s'est avéré que les plombs se sont effrités après avoir été déposés ; il a donc fallu les refaire tous. Le vitrail de sainte Bernadette à droite de la façade ouest sera également livré dans l'été car la maçonnerie de la pierre, clé de voûte de l'ouverture, est à reprendre.



Il convient, à l'occasion, de rappeler que les vitraux sont même visibles en soirée, car éclairés de l'intérieur jusqu'à minuit.

ON PARLE DES CRUXOIS

SOIREE « CABARET » A CRUX LA VILLE

Ah Paris, Paris, on croit toujours que à Paris... mais il n'y a pas seulement à Paris que la culture existe : à Crux la Ville aussi !

Ce mercredi 6 avril 2017, notre Maire et son Equipe Municipale, nous ont offert une saison au Moyen Age avec la compagnie du Globe « CABARET AMOURS ».

Ensemble vocal a capella et percussions. Superbes voix, beau travail de scène, plaisir pour les oreilles et les yeux par la beauté des costumes, dans l'interprétation de six chansons d'amour courtois.

Reliant les six chansons d'amour courtois, présentation par groupes vocaux et théâtraux d'un fabliau comique, « la Veuve » ... Dérision, humour.

Jeu concours littéraire « AMOURS » sur des poèmes d'amour courtois écrits de nos jours.

Et puis, un autre régal « PARMI LES CHAMPS », groupe vocal de recherche de Saint Saulge, composé de six femmes et deux hommes, dirigés par la jeune et talentueuse musicienne Camille Falgoux.

Quatre vingt huit dames, demoiselles et damoiseaux ont répondu à l'invitation et, vu les applaudissements, une grande majorité a apprécié le spectacle.

Notre campagne est belle et nous pouvons rendre hommage à ceux qui contribuent à la rendre attractive. Le bonheur est à portée de main et d'oreilles, sachez le reconnaître.

Merci à Monsieur le Maire et à son Equipe Municipale, une soirée à renouveler pour le plaisir de tous ?

BRASSENS S'EST INVITE DANS LA GRANGE

Solange Faria à la guitare et Didier Dumont à la contrebasse et au chant ont interprété avec brio une trentaine de chansons de l'indémorable Georges Brassens. Leur tournée, débutée à l'automne 2015, a fait étape à Crux dans la grange et la cour du n° 7 de la rue de l'Autrevelle, dimanche 28 mai en fin d'après-midi devant 55 spectateurs sous un soleil ardent. Une buvette à l'entracte et après le concert a rafraîchi le public enthousiaste et les musiciens qui avaient offert cette prestation gratuitement. Ce fut un grand moment de chansons connues et d'autres moins, pleines d'humour et de dérision, dans une ambiance de détente et de convivialité.

Ce spectacle intitulé "Sans vergogne" a été redonné notamment à la guinguette de Panneçot le soir de la fête de la musique, au bar-restaurant Dolce Vita de La Charité et à la Taverne de Nevers. Et il circulera tout l'été dans la région.



ON PARLE DES CRUXOIS

JOURNEES NATIONALES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS A ARON

Cette manifestation se déroule depuis 20 ans le troisième week-end de juin. Et pour le moulin d'Aron, c'était la septième année de ces portes ouvertes. Onze moulins accueillent le public dans la Nièvre les 17 et 18 juin 2017, parmi lesquels celui de Crux, l'un des trois encore en activité, il faut le rappeler, dans le département.

Béatrice et Sylvain Marceau, aidés d'Yvon Marceau, ont reçu 120 personnes ces deux jours et conduit 20 visites. Un peu moins de monde qu'en 2016, sans doute à cause de la grande chaleur, mais cela a permis d'accueillir des groupes moins nombreux dans de meilleures conditions. Comme à chaque fois que le moulin d'Aron est ouvert à la visite, l'accueil est très agréable sous le préau où sont exposés les produits du moulin.

Cette année il y avait de nombreux exposants en plus : le syndicat d'initiative de Saint Saulge, les vins Veneau des Coteaux du Giennois, les miels de William Gay de St Léger-de-Fougeret, un ferronnier d'art de Moissy-Moulinot, l'atelier d'ébénisterie d'Art Manu Déco de Prémery, et « le Jardin des Bordes »; car au hameau des Bordes sur la commune de Crux s'est installé depuis peu un jeune couple de maraîchers qui propose leurs légumes au camping du Merle, à St Saulge et à Baye (carton joint dans ce bulletin).

Les prochaines visites au moulin seront organisées par le syndicat d'initiative de Saint Saulge les 20 juillet et 10 août. Pour ces deux dates il y a soit la possibilité de visite (gratuite) en venant au moulin soit en la précédant par une petite marche à travers bois partant à 14 h 30 de Forcy (à la première maison à droite). La balade fait 8 kilomètres aller-retour ; s'inscrire au 03 86 58 25 74.



RESULTATS ET REUSSITES A PARTAGER

Au mois d'avril 2017, Loïc Monsarat a participé au TRAIL DES SAPEURS POMPIERS, disputé près de Poitiers : circuit de 27 kms, sous une forte chaleur, 260 coureurs et notre Cruxois remporte le titre de Champion de France.

Laissons le évoquer les compétitions suivantes : « en mai avait lieu le semi-marathon de Nevers, 21,1kms, sous très forte chaleur et malaises, bien que l'épreuve ait lieu en soirée; je termine 3^{ème} en 1h 16.32. J'avais couru mon dernier semi-marathon il y a six ans...

Une semaine après, je prenais part au trail « des Gendarmes et Voleurs de temps » à Ambazac. Une très grosse épreuve française (avec 7 courses de 1 à 58 kms selon les séries) de 32 kms. De vives douleurs musculaires dues à une infection dentaire et très peu d'entraînement, m'ont obligé à l'abandon au 25^{ème} km.

Le samedi 17 juin, 6^{ème} édition du Trail de Sancerre, tour national. Mon objectif de cette mi-saison après l'abandon récent et peu d'entraînement est de finir la course: 35kms et 1100m de dénivelé+ départ très rapide. Dans les dix premiers puis, en cinquième position à une minute du 3^{ème}, je suis « repris » à trois kms de l'arrivée : je termine 8^{ème}, objectif atteint mais un peu déçu quand même...

Le 24 juin place à l'URBAN TRAIL de Nevers où j'avais terminé second l'an passé ; puis le 8 juillet, le TRAIL DU MORVAN et 80kms pour tenter l'aventure sur ce format de course. Repos en juillet et août pour aborder en septembre le Championnat de France de trail court à Gérardmer ».

Associations : Passé et Avenir

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CRUX-LA-VILLE

Nous arrivons au début de l'été, il est temps pour nous de vous faire un point sur nos activités opérationnelles depuis le 1er JANVIER.

Des interventions en hausse !

40 interventions de plus sur les 5 premiers mois de 2017 par rapport à l'année 2016. Cette augmentation s'explique par une disponibilité accrue de chaque personne du centre, par les interventions de l'infirmière et l'optimisation en semaine du personnel, moment le plus critique pour la disponibilité dans les centres.

Depuis le 1^{er} janvier nous avons effectué 90 interventions dont 72 secours à personnes, 2 opérations diverses et 16 incendies. Il y a eu dans ces opérations 12 départs de l'infirmière.

Le centre de secours s'est vu également attribuer un nouveau véhicule en décembre juste avant notre Sainte Barbe ; il s'agit d'un véhicule tout usage et balisage, véhicule polyvalent qui intervient notamment sur les accidents de la route.

Enfin, la caserne va voir son bâtiment s'agrandir pour permettre aux pompiers de travailler dans de meilleures conditions ; il y aura des vestiaires séparés hommes/femmes et une salle d'instruction. Les travaux débiteront à la fin de l'été.

Le chef du CIS, le Capitaine THEVENEAU, et son personnel restent à disposition pour toutes questions et attendent avec impatience des candidatures.

Pour plus d'informations :

Théveneau Jean Pierre Le Bourg 58330 Crux la Ville, 06 33 15 40 40 ou Guyard Pierre 06 45 46 74 13.

Rappel des Manifestations à venir :

Le 5 Août brocante des sapeurs-pompiers (diverses animations/repas et buvette) (1 euro le mètre)

Le 9 Décembre Sainte Barbe.



LOISIRS TOUT CRUX

Le Gala GRS Enfants aura lieu le JEUDI 6 JUILLET 2017 à partir de 19H 30 à la Salle des fêtes de Crux la Ville. Nous vous y attendons nombreux!!

COMITE DES FETES

La fête de l'œuf et du chocolat

La dixième édition de la fête de l'œuf et du chocolat s'est déroulée le dimanche 9 avril sous un magnifique soleil de printemps. Une soixantaine de convives ont partagé le repas du samedi soir.

Comme tous les ans, de nombreux artisans ont pu présenter leur production : le meunier du moulin d'Aron, un boulanger, un charcutier, un fromager, un horloger ... Des oiseaux et des volailles ont égayé la fête par leurs chants.

De nombreux artistes étaient également présents : une fleuriste, un sculpteur sur bois, des dentelières, des peintres, une bijoutière, les résidents de la maison de retraite ...

Mr Buteau et ses collègues pâtisseries ont animé un atelier de décoration en chocolat qui a attiré de nombreux enfants.

Cette année le comité des fêtes avait invité Mr Beaume de Bona pour réaliser des démonstrations de sciage de bois avec sa scierie mobile.

Un manège, une pêche au canard et des promenades en poney étaient également proposés ainsi qu'une restauration-buvette.

Un grand merci au comité des fêtes, à Mr Buteau et ses amis chocolatiers.

Nous vous attendons nombreux au méchoui du 23 juillet !

Associations : Passé et Avenir

CHASSE

Nos forêts sont bien tranquilles en ce moment, à part les randonneurs et les bûcherons, les animaux se reproduisent dans le calme. Nous, chasseurs, préparons la saison prochaine. Nous avons commencé le 5 mai 2017 par le renouvellement du bureau, les 3 ans de mandat étant terminés. Le nouveau bureau se présente comme suit :

- Président : SAVE Didier
- Vice-Président : ROLLET Yann
- Trésorier : AUGER Jacky
- Secrétaire : THEVENEAU David
- Membres : MARTIN Christian, SAVE Joël, MAGRO François, THERET Jean, BILLERAUT Gérard.

Ensuite, nous avons continué par notre repas de chasse le 28 mai 2017. Une entière réussite, le temps a été au rendez-vous, nos cuistots nous ont concocté, comme d'habitude, un menu somptueux digne des toques nivernaises. La journée est passée beaucoup trop vite !

La prochaine réunion sera l'assemblée générale qui se déroulera certainement en Septembre.

Bonnes vacances à tous. Le président, Didier SAVE.

EXPO CRUX

La traditionnelle présentation des Artistes et Artisans de Crux la Ville aura lieu les

SAMEDI 5 AOÛT 2017 ET DIMANCHE 6 AOÛT 2017 Salle des fêtes

Un atelier CREA TERRE sera animé par Isabelle Morandi le dimanche après-midi.

Dans le cadre de l'exposition, **deux stages** auront lieu à Crux la Ville:

- Du lundi 31 juillet au mercredi 2 août 2017 inclus, STAGE « **PEINTURE ACRYLIQUE** » animé par Rose Marie Chansel Inscription et renseignements 06 11 64 68 70 rosemarie.chansel@laposte.net
- Du lundi 7 août au mercredi 9 août inclus, STAGE « **PEINTURE SUR PORCELAINE** » animé par Elise Aumeunier Inscription et renseignements 06 11 12 08 10 elise.aumeunier@wanadoo.fr

oooooooooooooooooooooooooooo

ET N'OUBLIEZ PAS...

**Les participants à l'atelier Lab'Oratoire de la Cie A l'ombre d'un doute
présentent**

I.S.F & R.S.A

Immoral, Spéculateur, Fortuné
& Réglo, Solidaire, Audacieux

Samedi 5 Août 2017 à 18h30

Lavoir de la Grand'Fontaine

Entrée libre.

Mais apportez quelque chose de salé ou de liquide que nous partagerons à l'issue de la représentation.

ANNONCES

CHANGEMENT DE LIEU! LE CAMION D'ALIMENTATION GÉNÉRALE CULTURELLE 2017 S'ARRÊTERA DANS LA COUR DE L'ÉCOLE DE CRUX



Les vendredis 7 et 21 juillet et les vendredis 4 et 18 août à 15h30.

La programmation est tenue secrète, elle nous incite à la curiosité, à l'ouverture et à la confiance...

A la fin de la représentation, ce sera l'occasion de poursuivre la rencontre avec les artistes accueillis. Apportez des boissons, des gâteaux maison que nous partagerons.

Le camion a une tournée chargée, il sera à l'heure. Merci d'arriver 15 minutes en avance.

La tournée du camion d'alimentation générale culturelle est une réalisation du conseil départemental de la Nièvre. Ces productions nous sont offertes.

Moulin d'Aron



Vente de farines traditionnelles et diverses:
Provençale, grains, noix, pour brioche etc...
Tél 03 86 58 35 54

Patrick GATIN
L'Atelier du Merle
HORLOGER
06.64.13.09.64.
Sur rendez-vous

Toutes interventions sur montres & horloges. Révisions, restauration, piles, verres, bracelets etc...
8, Les Chaumes Cottet 58330 CRUX la VILLE

CAMPING DE L'ÉTANG DU MERLE

etangdumerle@orange.fr 03 86 58 38 42
Site : <http://www.camping-etang-du-merle.fr>

Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir en Bourgogne

Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 11 mobil-homes, 2 Coco Sweet, est à taille humaine et favorise les rencontres.



Vous aimez la Tranquillité, la Pêche, la Nature et la Détente. Le camping est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.

Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou au syndicat d'initiative.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
POURQUOI PAS VOUS ?

CENTRE DE SECOURS DE CRUX-LA-VILLE
RENSEIGNEMENTS:
CHEF de CENTRE: THEVENEAU Jean-Pierre (06.33.15.40.40)
PRESIDENT D'AMICALE: GUYARD Pierre (06.45.46.74.13)

LA TÊTE AL'ENVERS

Nouvelle publication: "PONG", poèmes
De Jean-Christophe Belleveaux
96 pages 14 euros.
En vente à Ménétreuil, au SI de Saint-Saulge
Et au Cyprés à Nevers.
www.editions-latetalenvers.com

Vente d'un terrain viabilisé de 1305 m2 dans le bourg de Crux la Ville S'adresser à la mairie: 03 86 58 35 65

A vendre : Pergola neuve, jamais installée : largeur 4m, profondeur 3m : 60€. Tél. 07 62 80 10 25

MANIFESTATIONS

| | |
|------------------|---|
| 1er JUILLET | KERMESSE DES ENFANTS, école de Crux la Ville spectacle à 10H30, suivi de jeux et barbecue |
| 6 JUILLET | GALA GRS enfants Salle des Fêtes à 19H30 |
| 7 JUILLET | LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE dans la cour de l'école de Crux à 15h30 |
| 13 JUILLET | FEU D'ARTIFICE, repas et bal à l'Etang du MERLE |
| 21 JUILLET | LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE dans la cour de l'école de Crux à 15h30 |
| 23 JUILLET | MÉCHOUI du Comité des Fêtes |
| 28 JUILLET | CINÉMA 18h00 Le grand méchant Renard 20h00 Comment j'ai rencontré mon Père |
| 4 AOÛT | LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE dans la cour de l'école de Crux à 15h30 |
| 5 AOÛT | BROCANTE DES POMPIERS animations, repas, buvette |
| 5 AOÛT | EXPO CRUX artistes et artisans d'art salle des fêtes de 10H à 18H |
| 5 AOÛT | CONTES à 18H30, lavoir de la Grand'Fontaine par la Cie A l'Ombre d'un Doute |
| 6 AOÛT | EXPO CRUX et, l'après midi, ATELIER « CREA TERRE » |
| 15 AOÛT | JOURNEE DEPARTEMENTALE DES MAQUIS à 10H15 |
| 18 AOÛT | LE CAMION D'ALIMENTATION CULTURELLE dans la cour de l'école de Crux à 15h30 |
| 18 AOÛT | CINÉMA 18h00 Moi Moche et Méchant 3 20h00 Les Hommes du feu |
| 19 et 20 AOÛT | COMICE AGRICOLE à St Saulge : concours de labours, baptêmes hélicoptère, chars... |
| 26 AOÛT | COURSE CYCLISTE À CRUX LA VILLE organisée par le Comité des fêtes |
| 15 SEPTEMBRE | CINÉMA séances à 18h00 et 20h00 |
| 20 OCTOBRE | CINÉMA séances à 18h00 et 20h00 |
| 21 et 22 OCTOBRE | «IMAGES » Exposition à Crux la Ville, salle des fêtes |
| 29 OCTOBRE | THE DANSANT du Comité des Fêtes |
| 9 DÉCEMBRE | SAINTE-BARBE DES POMPIERS |
| 17 DÉCEMBRE | NOËL DES ENFANTS PAR LE COMITÉ DES FÊTES |



Du lundi 31 juillet au mercredi 2 août 2017 inclus, STAGE « PEINTURE ACRYLIQUE »

animé par Rose Marie CHANSEL à Crux la Ville.

Du lundi 7 août au mercredi 9 août 2017 inclus, STAGE « PEINTURE SUR PORCELAINES »

animé par Elise AUMEUNIER à Crux la Ville.

Le mercredi 9 août et le jeudi 10 août, STAGE GRATUIT de QI-GONG (10h à 12h) et TAI-CHI-CHUAN (13h30 à 16h)

animé par Evelyne (06 72 28 47 72) à la Salle des Fêtes.

A méditer... « Tu me demandes pourquoi j'achète du riz et des fleurs. J'achète du riz pour vivre et des fleurs pour avoir envie de vivre » Confucius.